

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3478>

# Au journal officiel du 12 septembre 2012

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mercredi 12 septembre 2012

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

# Création de la réserve naturelle nationale du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

[1]

## Environnement

– Décret n° 2012-1039 du 10 septembre 2012 portant [création de la réserve naturelle nationale du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden \(Bas-Rhin\)](#) NOR : DEVL1109630D [2]

[L'intégralité du JORF n°0212 du 12 septembre 2012](#)



[1] Photo : © Kret

[2] La réserve naturelle nationale du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden, dans le Bas-Rhin, englobe la quasi-totalité du massif forestier du bois d'Illkirch-Graffenstaden et de la forêt du Neuhof. La pratique de la chasse y est interdite. Le préfet peut prendre des mesures afin de limiter les populations d'animaux surabondants. Il peut également réglementer l'exercice de la pêche. Les activités sylvicoles sont interdites, sauf les opérations réalisées à des fins sanitaires, de sécurité ou scientifiques, ainsi que les opérations définies dans le plan de gestion approuvé. Certaines activités agricoles sont interdites, notamment sur les prairies. Les activités sportives sont soumises à autorisation préfectorale.